

Les convoyeurs de l'infanterie de montagne

Autor(en): **Souvairan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **56 (1911)**

Heft 9

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Convoyeurs de l'infanterie de montagne.

La première école de recrues des convoyeurs d'infanterie de montagne a eu lieu l'année passée à Thoune. Une autre école a eu lieu cette année-ci à Lucerne. De favorables expériences ont été faites. Une étude relative à cette nouvelle branche de notre activité militaire sera sans doute utile aux nombreux officiers d'infanterie qui, prochainement, entreront dans nos bataillons de montagne et leur facilitera leur tâche. Cela d'autant plus que nous ne possédons aucune instruction ni règlement sur cette matière.

* * *

Extrayons d'abord quelques indications des tableaux d'effectifs qui accompagnent le message du 3 juin 1910 relatif à l'organisation de l'armée et qui intéressent l'infanterie de montagne.

Effectif du train et des convoyeurs de l'Etat-major du bataillon d'infanterie de montagne.

Officier convoyeur (officier subalterne)	1	Cheval de selle	1
Sous-officier du train (cap. ou serg.)	1	»	» 1
Sous-officiers convoyeurs (cap. ou serg.)	4		
Soldats du train	12	(dont 2 appointés.)	
Convoyeurs	53	(dont 4 appointés.)	
Sellier	1		
Maréchal-ferrant	1		

Voitures.

1 fourgon de montagne (fourgon d'E. M.)	=	2 chev. de trait.
3 » » (voitures à vivres)	=	6 » »
8 voitures pour les compagnies (munitions, cuisine)	=	16 » »
Soit 12 voitures et 24 chevaux de trait.		

Bêtes de somme.

a) 16 bêtes de somme pour le bataillon, dont :

1 bête de somme pour le matériel sanitaire ;

1 » » » le téléphone ;

4 » » » les outils ;

1 » » » les caisses-cuisine ;

6 » » » les vivres et le fourrage ;

2 » » » les bagages ;

1 » » » de réserve.

b) 52 bêtes de somme pour les 4 comp. (soit 13 par comp.).

Total : 68 bêtes de somme.

Observations. — Si le bataillon n'a pas besoin de l'équipement de montagne, il touchera à la place des bêtes de somme : 20 voitures à 2 chevaux : 40 chevaux de trait.

On compte 2 convoyeurs par 3 bêtes de somme ou chevaux de selle.

Les ordonnances d'officiers sont prises parmi les convoyeurs.

*Effectif du train et des convoyeurs de l'Etat-major
du régiment d'infanterie de montagne.*

Vétérinaire (officier sub. ou cap.)	. 1	1 cheval de selle
Officier du train (officier sub. ou cap.)	1	1 » »
Adj. sous-officier du train	1	1 » »
Soldats du train	2	1 » »
Convoyeurs	8 (dont 1 appointé).	

Voitures.

1 fourgon de montagne = 2 chev. de trait.

1 voiture sanitaire de régiment = 2 chev. de trait.

Soit 2 voitures et 4 chevaux de trait.

Bêtes de somme.

5 bêtes de somme, dont :

2 bêtes de somme pour bagages ;

1 » » » fourrage ;

1 » » » matériel du vétérinaire ;

1 » » » forge de campagne.

Observations. — Si le régiment n'a pas besoin de l'équipement de montagne, il touche à la place des bêtes de somme :

62 voitures et 124 chevaux de trait. Autrement, l'effectif du régiment est de :

38 voitures ;
76 chevaux de trait ;
209 bêtes de somme.

*Effectif du train et des convoyeurs de l'Etat-major
de la brigade d'infanterie de montagne.*

Vétérinaire (cap. ou major)	1 cheval de selle.
Officier du train (cap. ou major)	1 » »
Soldat du train	1
Convoyeurs	11

Voitures.

1 fourgon de montagne, 2 chevaux de trait.

Bêtes de somme.

4 bêtes de somme, dont :
3 bêtes de somme pour les bagages ;
1 » » pour le fourrage.

Observations. — Si la brigade n'a pas besoin de l'équipement de montagne, elle touche à la place des bêtes de somme :

105 voitures ;
210 chevaux de trait. (En comptant 1 régiment à 2 bataillons et 1 régiment à 3 bataillons.)

Autrement l'effectif est de :

65 voitures.
130 chevaux de trait ;
354 bêtes de somme.

LE BAT

Le bât d'ancienne ordonnance pour chevaux est de couleur grise et porte la lettre P (Pferd) ; celui pour mulets est gris aussi mais porte la lettre M. Le bât de nouv. ord., pour chevaux est de couleur verte-kaki ; celui pour mulets jaune-kaki. La forme du nouveau modèle se prête plus facilement à un ajustage convenable.

Les bâtts pour chevaux sont plus larges et plus longs que ceux des mulets.

Outre les organes nécessaires pour fixer la charge, courroies

et crochets, le bât présente encore un poitrail et une avaloire qui l'empêchent de se déplacer, soit en arrière, soit en avant.

Ajustage. — Le point capital est le choix des bêtes de somme. Les chevaux ou mulets ne présentant pas les caractères suivants seront refusés :

1. Grandeur comprise entre 1 m. 40 et 1 m. 54 ; au-dessus de cette limite le chargement devient trop difficile.
2. Dos droit, large, fort.
3. Garrot moyen.
4. Membres puissants avec de bons sabots.
5. Caractère doux et facile.

Les arcades du bât, nouv. ord., présentent des charnières pouvant s'ouvrir plus ou moins et qui se fixent au moyen d'une vis ; pour les ajuster convenablement, il faut desserrer les vis, ouvrir les charnières et poser le bât sur le cheval nu ; rapprocher alors les arcades jusqu'à ce qu'elles appuient convenablement, selon leur plus grande longueur, des deux côtés du dos et sur les côtés ; fixer leur position nouvelle en serrant les vis. Le garrot doit être complètement libre, ainsi que le mouvement de l'épaule, et la sangle à deux travers de mains en arrière du coude.

Si l'on considère un cheval bête et chargé pendant la marche, on remarque, lorsque le bât est bien ajusté, une assiette solide de toute la charge et peu de mouvements ; un balancement prononcé d'avant en arrière est le signe d'un mauvais ajustage et occasionnera de graves blessures.

*Poids de l'équipement des bêtes de somme de l'infanterie
de montagne.*

Bride et licol	3 kilog.
Bât, avec poitrail et avaloire	25 »
Couverture du cheval	2 »
2 couvertures de bivouac à 2 kilog.	4 »
2 fourneaux pour couvertures de bivouac	1 »
4 fers	} 4,5 »
Clous	
Crampons à glace	
Clef pour crampons	

2 sacoches de paquetage	2 kilog.
1 musette à pansage	1,5 »
1 musette à avoine, avec 2 kilog. avoine	2,5 »
1 corde à fourrage	0,3 »
1 surfaix	0,4 »
1 sac fendu, avec 5 kilog. avoine	5,3 »

Poids total du bât : 51,5 kil.

Bâter et débâter. — Pour bâter convenablement une bête de somme, il est préférable que deux convoyeurs se prêtent une aide réciproque; le travail est mieux et plus vite fait que si chacun ne s'occupe que de son propre cheval; l'unité pour bâter est donc une paire de chevaux et deux convoyeurs.

On commence par le cheval de tête; l'homme qui est à droite porte le n° 1; celui de gauche le n° 2.

La couverture, bien nettoyée et secouée, est pliée en 4; le n° 2 la saisit et se porte à la gauche du cheval; il la pose sur le garrot, la partie ouverte en avant et à gauche; les deux convoyeurs la tirent alors en arrière, jusqu'à ce qu'elle soit dans sa bonne position et reposant des deux côtés du cheval, à la même hauteur.

Les deux convoyeurs saisissent le bât par ses arcades, le n° 2 à gauche, le n° 1 à droite et, l'élevant aussi haut que possible, ils le passent depuis derrière par-dessus la croupe du cheval et le posent avec précaution sur la couverture :

Le n° 2

fait la liberté du garrot; déboucle la courroie de roues qui fixe le poitrail au bât et tend le poitrail au n° 2; il reboucle de suite la courroie de roues postérieure qui fixe l'avaloire et la reboucle une fois l'avaloire libre; il sangle.

Le n° 1

fait la liberté du dos; boucle le poitrail; dégage la sangle et la tend au n° 2; déboucle la courroie de roues postérieure qui fixe l'avaloire au bât; descend l'avaloire; reboucle la courroie de roues postérieure et met le culeron en place.

Agir de même pour le second cheval; pour débâter procéder dans l'ordre inverse.

CHARGEMENT

La charge d'une bête de somme varie selon la force et le degré d'entraînement de la bête, de 120 à 160 kilog., y compris le

poids du bât et de son paquetage, qui est de 50 kilogrammes. On ne peut donc compter sur une charge utile de plus de 70 à 110 kilog. Il est, dès lors, de toute importance de connaître les poids des différentes charges, afin de les répartir entre les chevaux selon leur force. Il est de la même importance de procéder à un entraînement progressif des chevaux. Cet entraînement commence par de petites marches avec le bât seul, puis avec le bât et son paquetage, ensuite le bât paqueté avec des charges légères; on augmente alors successivement les poids et les marches deviennent de plus en plus longues et en terrains plus difficiles.

Cet entraînement est tout un art et demande beaucoup d'attention; il doit continuer jusqu'à ce que la plupart des bêtes de somme portent facilement 150 kilog. pendant 10 heures, sans fatigue et sans blessures. Nous avons obtenu ce résultat, lors de la dernière école de recrues des convoyeurs, après 18 à 20 exercices.

Pour charger convenablement une bête de somme, il faut cinq hommes; l'un tient le cheval en se mettant devant lui et en lui maintenant la tête haute pour l'empêcher de ruer; enfin, deux hommes de chaque côté, au commandement de: « Attention-ferme! » donné par le premier homme, soulèvent les deux charges latérales et les fixent simultanément. Dans les commencements, il est même prudent de faire tenir l'animal par deux hommes; dans ce cas, l'aide le tiendra au moyen d'une courroie de roues qu'il passe dans l'anneau de la rêne droite. Le bruit produit par certaines parties du fardeau est souvent une cause de frayeur pour les bêtes de somme. On s'efforce de les calmer en leur montrant ce qu'on va leur mettre sur le dos et en les accoutumant aussi au bruit qui se produit lors du chargement.

Pour l'instruction, il est nécessaire de procéder au chargement des bêtes de somme successivement; dès qu'une bête est chargée, il ne faut pas la laisser immobile, mais la promener en soulevant la charge, s'il est nécessaire; autrement la bête s'agite, rue, cherche à s'emporter ou à se coucher.

Lorsque l'on s'approche d'une bête de somme pour procéder au chargement, il faut toujours l'avertir par un léger appel.

Diverses espèces de charge. — La charge, selon sa nature, peut être répartie en un seul fardeau et être fixée sur le bât comme charge supérieure; ou en deux fardeaux et portés laté-

ralement ; ou en trois, savoir : une charge supérieure et deux latérales.

Divers moyens de fixer la charge. — 1° Certaines charges, comme les paniers à munitions, présentent de petites chaînettes qui se fixent aux crochets du bât.

2° D'autres charges, comme les outils de pionniers, sont fixés sur des planchettes de paquetage, au moyen de courroies ; la planchette est munie de deux chaînes à chaque extrémité, qui se fixent dans les crochets du bât.

3° Les paniers à vivres sont arrimés au moyen de courroies comme toutes les charges supérieures.

4° Pour la plus grande partie des charges, on se sert de planchettes de paquetage ; ce sont deux petites planchettes que l'on peut disposer comme l'on veut autour de la charge (sacs pour le pain, balles de foin, bois, etc.) et fixer à l'aide de deux grandes et fortes courroies ; à chaque courroie un petit chaînon dont les anneaux se fixent aux crochets du bât. (Voir les photographies.)

En outre, toute charge latérale doit aussi être fixée en dessous, par les courroies de roues, qui passent alors sur la sangle et sont fortement tendues pour empêcher tout balancement.

*Poids et nature des charges des bêtes de somme
dans l'infanterie de montagne.*

1. Bête de somme pour les outils de pionniers. (Fig. 1.) Les outils de pionniers sont fixés sur 3 planchettes de paquetage (Packbretter), l'une comme charge supérieure (Oberlast), les deux autres latérales (Seitenlast).

a) Planchette supérieure :						}	70 kilog.
6 pelles rondes	poids	15	kilog.				
b) Planchette gauche :							
3 pics, 3 houes, 1 scie, 1 hache,	»	27	»				
c) Planchette droite :							
3 pics, 3 houes, 1 masse	»	28	»				
Poids total avec le bât : 120 kilog.							

2. Bête de somme pour le matériel sanitaire (Fig. 2).

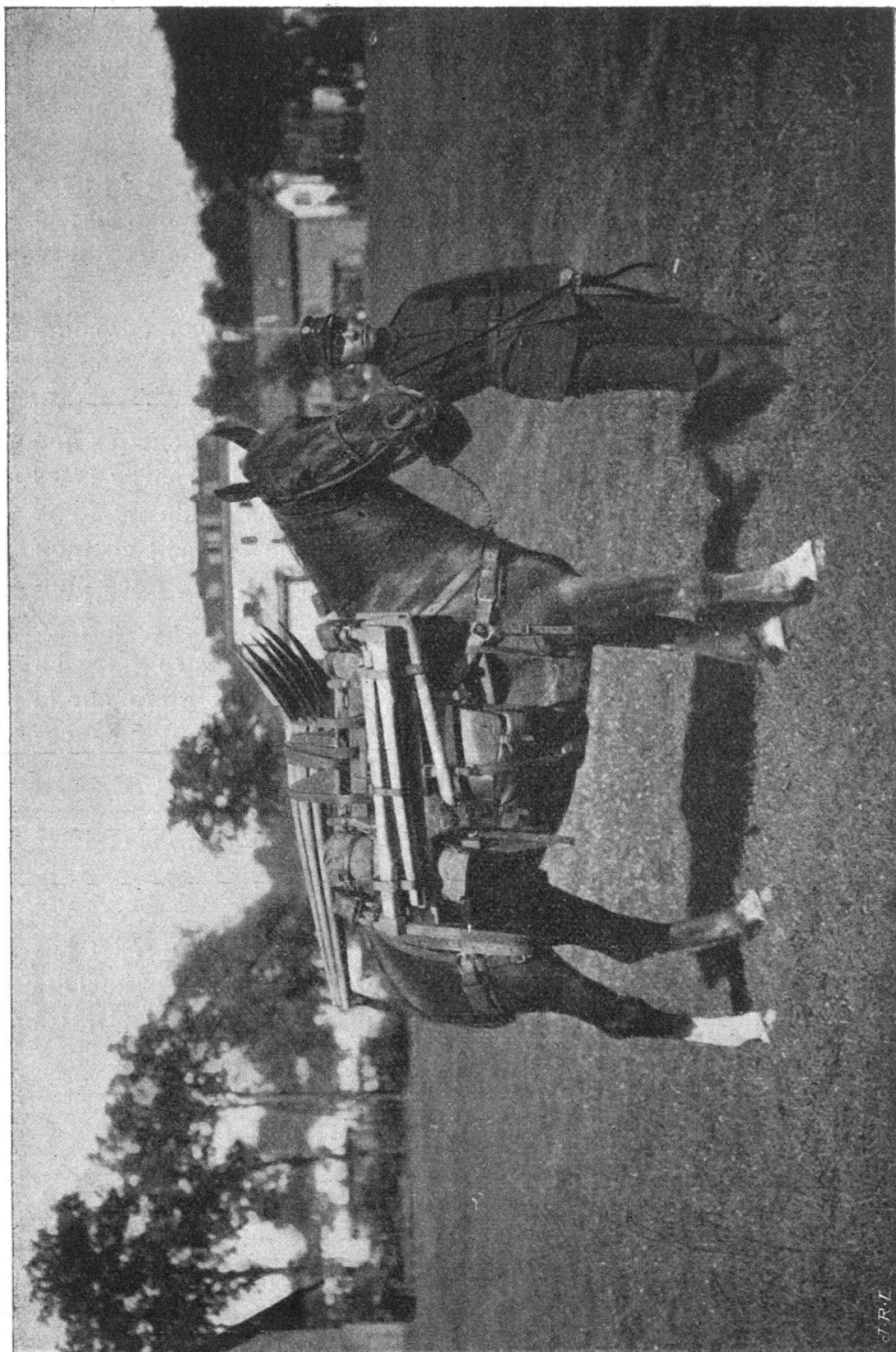


Fig. 1. — Bête de somme pour les outils de pionniers,

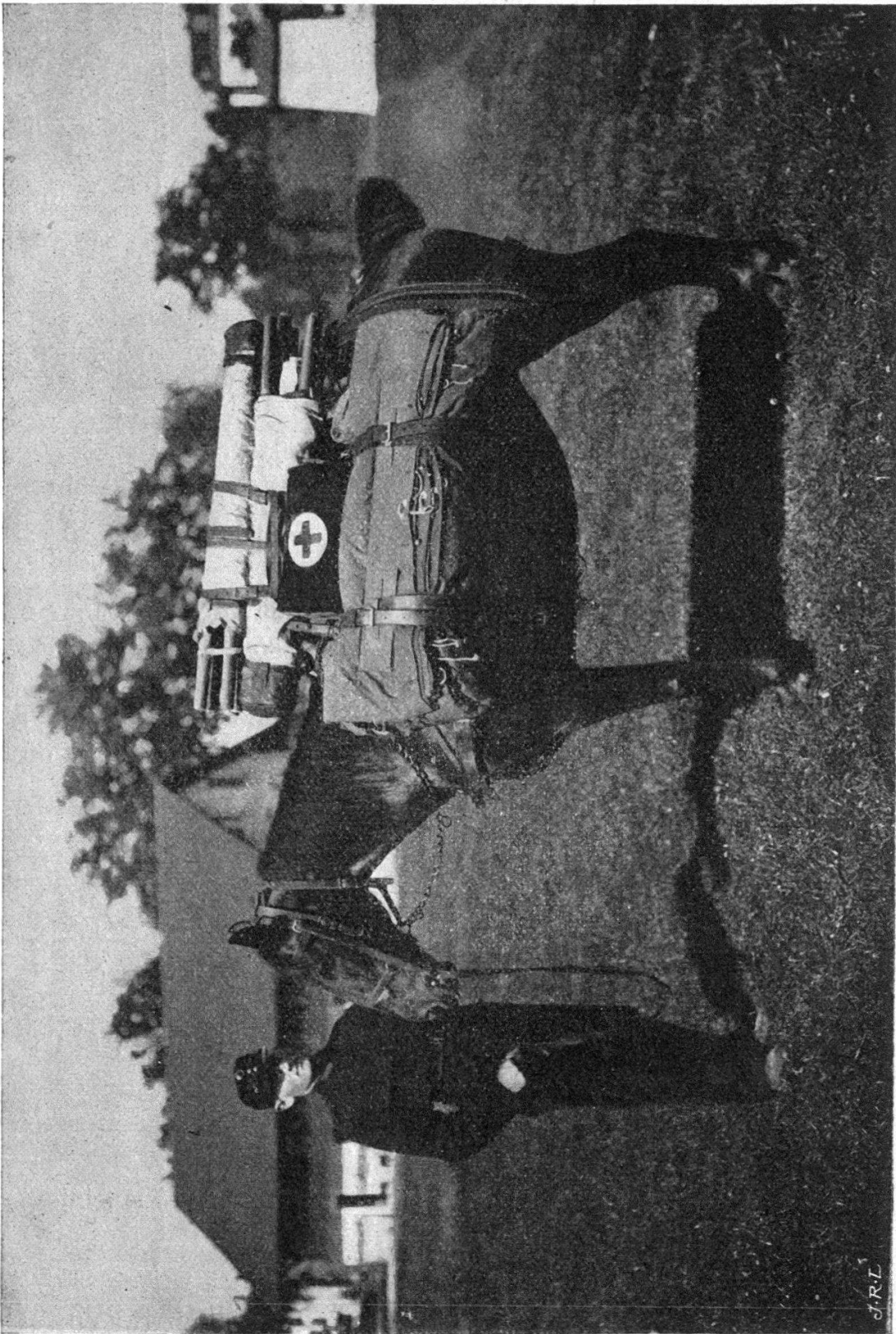


Fig. 2. — Bête de somme pour le matériel sanitaire.

J.R.L.

a) Charge supérieure, fixée par courroies :		
4 brancards à 12 kilog.	48 kilog.	} 90 kilog.
b) Charge latérale gauche :		
1 sac sanitaire	9 »	
6 couvertures de bivouac	12 »	
c) Charge latérale droite :		
1 sac sanitaire	9 »	
6 unités de tentes	12 »	

Poids total avec bât : 140 kilog.

3. Bête de somme pour munitions. (Fig. 3.)

2 paniers à munitions par bête comme charge latérale.

1 panier contient 3 paquets de munitions à 480 cartouches, soit 1440 cartouches et 2880 par bête de somme.

a) Charge latérale droite :		
1 panier	48 kilog.	} 96 kilog.
b) Charge latérale gauche :		
1 panier	48 »	

4. Bête de somme pour vivres. (Fig. 4.)

Les vivres peuvent être paquetés, soit dans des corbeilles à vivres qui sont toujours charge supérieure, soit dans des sacs qui sont charge latérale ou supérieure.

Une corbeille à vivres vide pèse 4 kg. 5; elle peut contenir :

80 rations de viande fraîche à 320 gr.	= 30 kilog. ou
110 » de conserve de viande	= 36,6 » »
450 » » de soupe	= 45 » »
800 » de café à 15 gr.	= 15 » »
500 » de chocolat à 60 gr.	= 31 » »
40 » de zwiebacks	= 11 » »
24 » de pain	= 18 » »
15-18 paquets de sucre	= 37,5-45 »

On peut varier le chargement des vivres à l'infini, ainsi par exemple :

a) Charge supérieure dans la corbeille :		
80 rations de viande	30 kilog.	} 90 kilog.
b) Charge latérale gauche, en sac :		
40 rations de pain à 750 gr.	30 »	
c) Charge latérale droite :		
40 rations de pain	30 »	

Poids total : 148 kilog., soit bât 50 kilog., charge 90, et 8 kilog. pour les 2 paires de planchettes de paquetage.

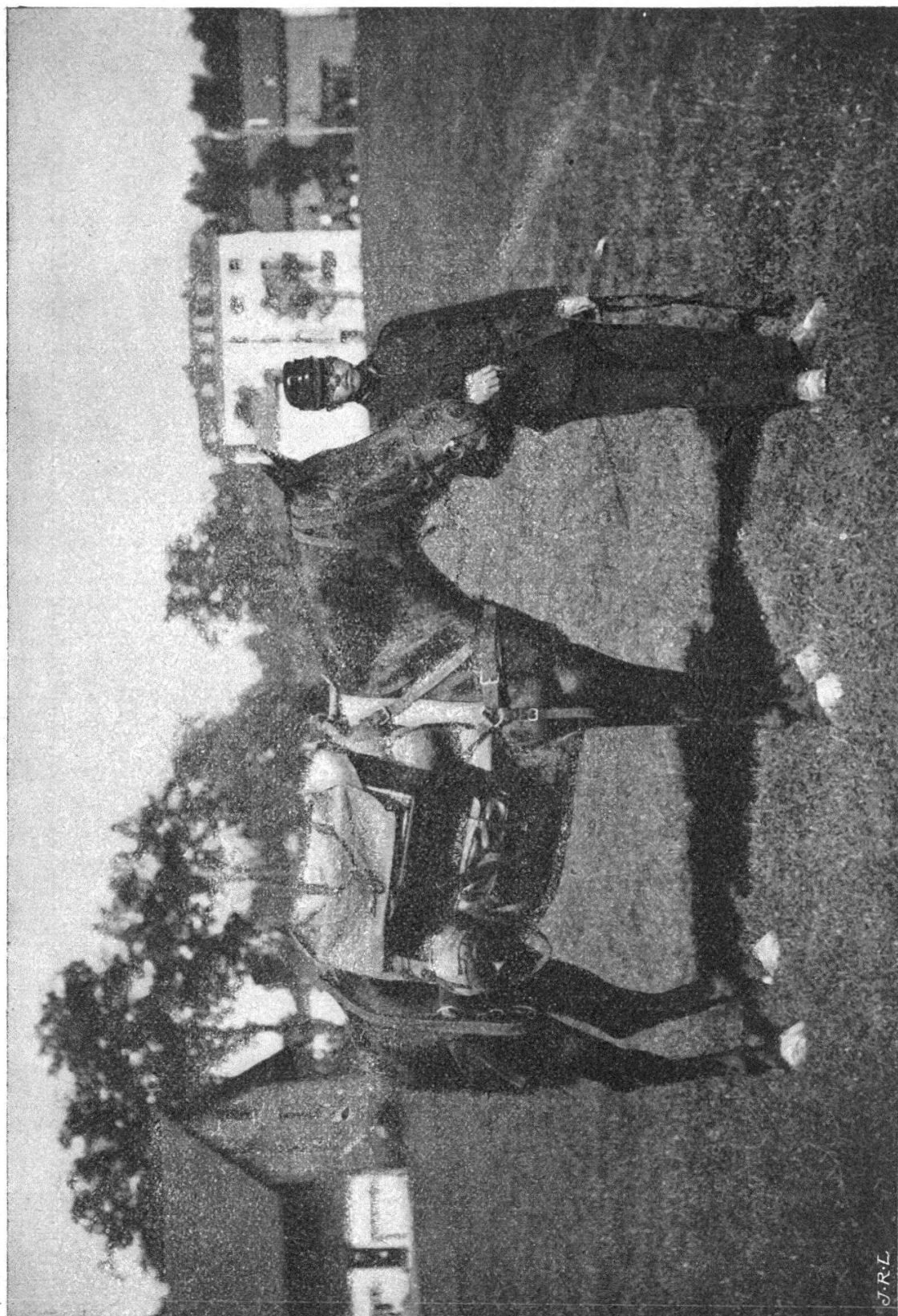


FIG. 3. — Bête de somme pour munitions d'infanterie.

J.R.L.

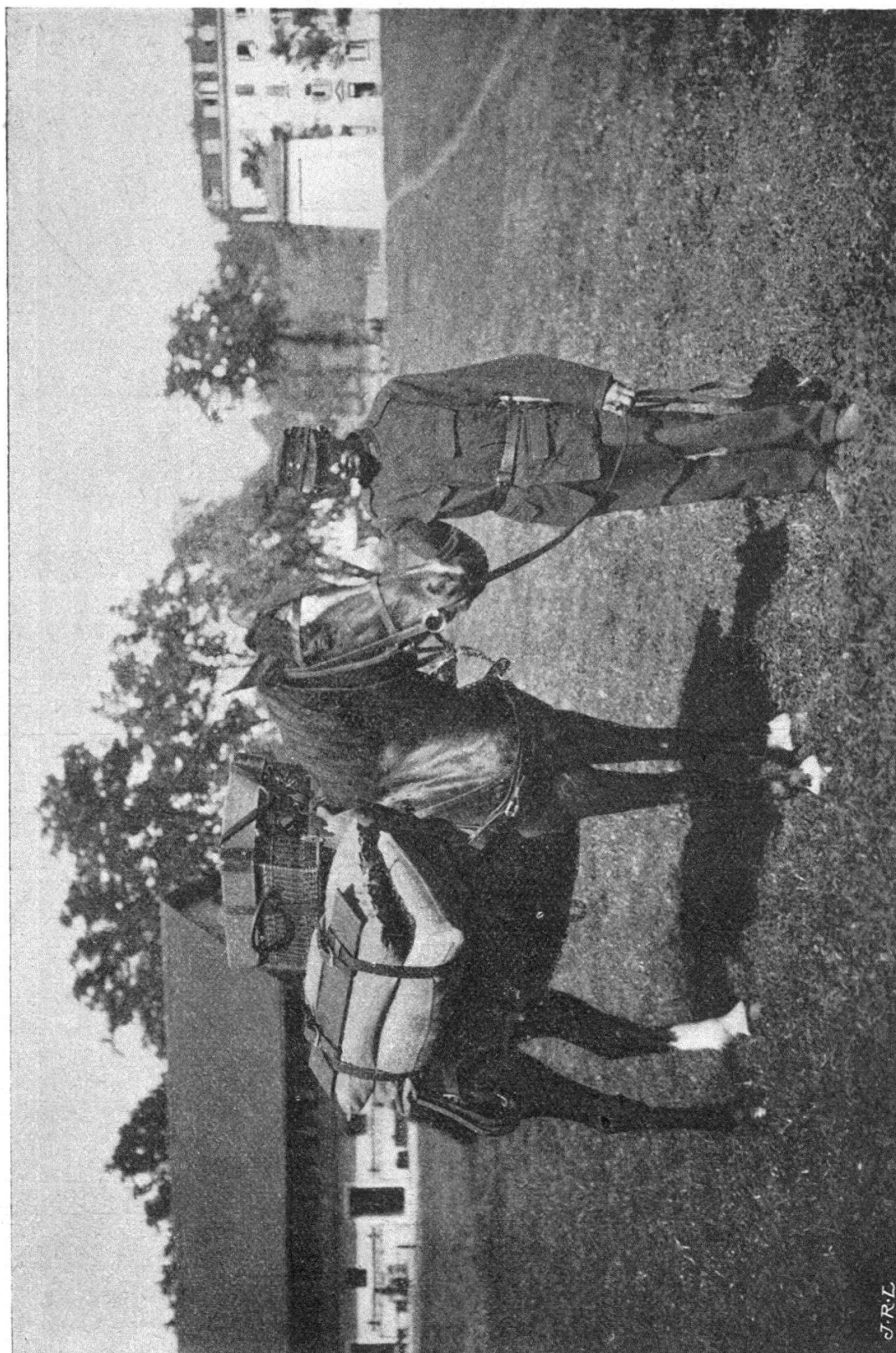


FIG. 4. — Bête de somme pour le transport de vivres.

5. Bête de somme pour le transport du foin.

Les balles de foin comprimé pèsent de 40-50 kilog.; les essais faits comme charge supérieure n'ont pas réussi, car les balles sont trop longues; on peut seulement les fixer latéralement, au moyen des planchettes de paquetage.

a) 2 balles à 50 kg. comme charges latérales = 100 kg.

Poids total avec bât et planchettes : 158 kg.

6. Bête de somme pour le transport de l'avoine.

Les sacs à avoine, anc. modèle, sont en cuir et contiennent 30 kg. d'avoine; les nouveaux modèles sont en toile imperméable et peuvent contenir 40 kg.

Les uns et les autres sont munis, à la partie supérieure, de 2 chaînettes qui permettent de les fixer aux crochets du bât.

Poids du sac vide = 3 kg.

2 sacs comme charges latérales à 40 kg. = 86 kg.

Poids total avec bât : 136 kg.

7. Bête de somme pour le transport de l'eau (Fig. 5).

Un petit tonneau comme charge supérieure, fixé par des courroies, et 2 grands tonneaux, comme charges latérales, présentant à chaque extrémité de petites chaînes.

a) Charge supérieure :

Petit tonneau, vide 4 k. 5

Contenance 10 litres 10 »

b) Charge latérale gauche :

Grand tonneau, vide 8 » 5

Contenance 25 litres 25 »

c) Charge latérale droite :

Idem. 33 » 5

} 81 k. 5

Poids total avec bât : 131 k. 5.

8. Bête de somme pour le transport du bois (Fig. 6).

$\frac{1}{3}$ stère bûches sapin sec pèse 100 kg., à répartir comme charge supérieure de 20 kg. et 2 charges latérales de 40 kg. = 80 kg.

Se fixe au moyen des planchettes de paquetage.

Poids total : 158 kg.

9. Bête de somme pour les bagages d'officiers.

Les malles de montagne pour officiers sont en toile imperméable et se fixent au moyen des courroies du bât.

Malle vide, poids 5 kg.

Paquetée » 20-25 kg.



FIG 5. — Bête de somme pour le transport de l'eau,

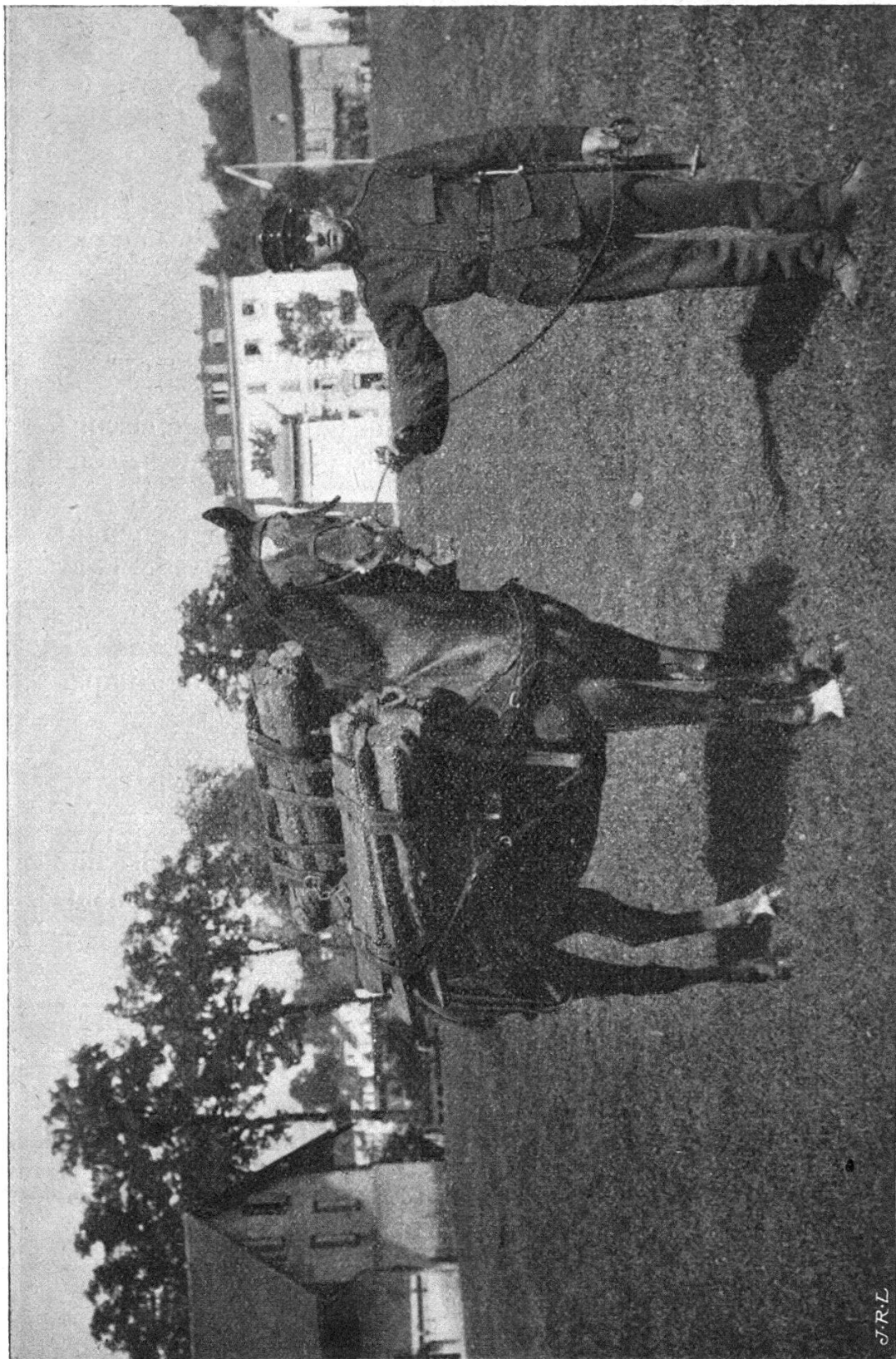


FIG. 6, — Bête de somme pour le transport du bois,

STR

3 malles par bêtes de somme, comme charge supérieure et latérales = 75 kg.

Poids total avec bât : 125 kg.

10. Bête de somme pour le transport de couvertures.

1 Couverture, poids 2 kg.

45 » » 90 »

réparties en 3 fardeaux de 15 couvertures comme charges supérieure et latérales; se fixent au moyen des planchettes de paquetage.

Poids total avec bât et planchettes : 148 kg.

11. Bête de somme pour le transport de la cuisine.

a) Charge supérieure :

1 bidon à eau, fixé sur une planchette de paquetage et contenant les ustensiles nécessaires à la cuisine, fourchettes, couteaux, boîtes à épices, etc., poids 8 kg.

b) 2 charges latérales, soit 2 caisses de cuisine contenant chacune 1 marmite cylindrique, poids (soupe et viande pour 25 hommes) 43 kg., soit 86 kg.

Poids total : 144 kg.

12. Bête de somme pour le transport du matériel de campement.

a) Charge supérieure :

1 corbeille contenant les objets de rechange pour le train, poids 35 kg.

b) 2 charges latérales sur planchette de paquetage, chacune avec 4 haches, 5 piquets de campement, 1 corde de campement.

Poids d'une charge 31 kg.

» de deux charges 62 kg.

Poids total avec bât : 147 kg.

13.¹ Bête de somme pour le transport de la forge de campagne.

a) Charge supérieure :

1 enclume, 1 seau, charbon, poids 27 kg.

b) Charge latérale droite :

1 poche à outils 37 »

c) Charge latérale gauche :

1 forge, 1 étai 40 »

} 104 kg.

Poids total avec bât : 154 kg.

¹ Les données sur les poids sont dues à l'obligeance de M. le capitaine Mosimann, adjoint du dépôt de guerre de Thoune.

Ce sont là les 13 types principaux de chargement. On peut les varier à l'infini, selon la nature du matériel à transporter et le nombre de bêtes de somme à disposition. Il faut aussi une répartition judicieuse des poids. Ainsi lorsque la distribution des vivres, fourrages, bois, etc., a été effectuée et que certaines bêtes de somme n'ont plus rien à porter, il faut leur donner une partie de la charge des autres bêtes.

Il est sévèrement défendu de charger une bête d'effets personnels non réglementaires; il est défendu aussi de se servir d'elle comme de cheval de selle.

RÈGLES DE MARCHÉ

Conduite des bêtes de somme. — Dans la position militaire, le convoyeur se tient à la gauche de sa bête; avec la main droite, il saisit la longe à 15 cm. du menton du cheval et en tient l'extrémité dans la main gauche.

Pour faire avancer son cheval, le convoyeur se met en marche, sans le regarder et en tendant le bras droit en avant.

Dans les chemins de montagne, les bêtes de somme doivent être conduites *long*, afin que leurs mouvements ne soient pas gênés et qu'elles voient où elles posent les pieds.

Dans les chemins étroits, le convoyeur précède sa bête, autrement il la conduit depuis le côté; s'il y a un danger quelconque, forte pente ou précipice, il doit toujours se mettre du côté du danger.

Il ne faut pas opérer les conversions trop court, mais selon un arc de cercle d'un rayon d'au moins 2 mètres.

Si deux convoyeurs se rencontrent, ils doivent se croiser à droite, et si l'un doit dépasser un autre, il doit le faire aussi par la droite.

Pour la montée, le convoyeur boucle le poitrail plus court et allonge l'avaloire; pour la descente il fait le contraire. Cette précaution empêche le bât de glisser en arrière ou en avant.

Allure. — Sur de bonnes routes, la marche d'une colonne de convoyeurs est la même que celle de l'infanterie; elle parcourt donc environ 4,5 km. à l'heure; il faut en outre ajouter une heure par chaque 600 m. de différence de niveau; à la descente la colonne fait 5 km. à l'heure.

Sur des chemins muletiers montant continuellement, on cal-

cule 1 heure par chaque 300-350 m. de différence de niveau et à la descente 1 heure pour 450-500 m.

Ces chiffres et les durées peuvent toutefois varier considérablement, suivant la température, l'état des bêtes, les charges et selon les difficultés spéciales du chemin; en effet, dans les passages dangereux, il faut fréquemment faire usage des outils de pionniers, décharger les bêtes, les faire passer une à une, porter les charges à bras et recharger une fois le mauvais pas franchi. La perte de temps est considérable.

La tête de la colonne donne la cadence de marche; elle est responsable de la régularité de l'allure; on compte généralement 50 pas à la minute, à la montée.

Si l'allure paraît trop rapide ou trop lente à la queue de la colonne, il faut le faire savoir à la tête.

Distances. — La distance normale entre 2 bêtes de somme est de 1 m. 50. Selon les difficultés du chemin, elle peut être augmentée jusqu'à 10 m.; si elle se perd, elle doit être reprise graduellement, car il est défendu de faire trotter une bête chargée. Aucune bête de somme ne doit être arrêtée sans cause sérieuse, car sur les chemins étroits le reste de la colonne se trouve arrêté et il y a grand danger pour les bêtes de rouler en bas la pente, au moindre déplacement des membres postérieurs.

Si l'arrêt d'une bête est nécessaire, on dégage si possible le chemin pour laisser passer celles qui suivent et ce n'est qu'à la prochaine halte que la bête qui a dû s'arrêter, regagne sa place.

Lorsqu'une bête reste en arrière, il faut en aviser la tête de la colonne.

Difficultés de route. — Il faut toujours mettre en tête de la colonne la bête de somme portant les outils de pionniers.

Une épaisseur de neige de 50 cm. peut encore être traversée; passé cette limite, employer la pelle.

Un espace glacé de peu d'étendue doit être piqué au moyen des pioches; autrement, mettre les crampons à glace aux chevaux.

Passer *sans arrêt* les chemins étroits le long d'une pente; car au moindre à-coup le plus petit mouvement de côté de l'animal a comme conséquence sa chute immédiate.

Avant de passer un pont, en faire l'inspection; s'il est faible, le renforcer; faire traverser les bêtes une à une et déchargées; autrement faire un contour pour l'éviter.

Les pentes rapides recouvertes de gazon sont très dangereuses ; mettre les crampons aux chevaux. Sur des pentes pierreuses, où la colonne doit marcher en zigzags, prendre les dispositions nécessaires pour éviter les chutes de pierres sur la partie



Phot. E. Synnberg & R. v. Pfyffer, Lucerne.

FIG. 7.— Manière de retenir les chevaux sur les fortes rampes

de la colonne qui est en contre-bas. Toute pente rapide doit être prise si possible en zigzags.

Si un espace marécageux ne peut être évité, y remédier en jonchant le sol de branches de sapin, de morceaux de bois ou de pierres.

L'obstacle le plus dangereux est un arbre ou un rocher faisant proéminence sur le chemin ; la charge se bute à cet obstacle et l'animal est précipité dans l'abîme.

Si la descente est rapide et dangereuse, des hommes de l'infanterie doivent retenir chaque bête, en la saisissant par la queue, par l'avaloire, ou par la charge.

Dans les passages difficiles, chaque bête, outre son convoyeur, doit être accompagnée par un homme de l'infanterie. Les faire passer une à une et déchargées, si cela est nécessaire ; en outre,

quelques hommes doivent être à disposition, à l'endroit dangereux, pour prêter secours en cas d'accident.

Convoyeurs manquants. — Au cas de manque de personnel, un convoyeur doit conduire deux bêtes de somme. A cet effet fixer une corde d'une longueur de 4 m. à l'anneau du licol de la première bête, passer la corde par-dessus le bât et la fixer à l'anneau des rênes de la seconde bête.

Si le chemin est étroit et sinueux, l'accouplement est très dangereux; il faut l'interdire; des hommes de l'infanterie doivent être employés pour conduire les bêtes.

Ce sera souvent le cas dans les bataillons d'infanterie de montagne, l'effectif calculé étant de deux convoyeurs pour trois bêtes de somme.

Accidents. — Si la bête de somme s'agite et rue, le convoyeur doit lui lever la tête, et tâcher de la calmer par de petites saccades avec la rêne. Si l'animal s'emporte, saisir la longe des deux mains, près du menton, et retenir de toutes ses forces.

Si l'animal est tombé, lui maintenir la tête ferme contre le sol, dessangler, enlever la charge et le bât et seulement alors le relever; s'il ne peut continuer la marche, répartir sa charge entre les autres bêtes de somme.

Haltes — Une demi-heure après le départ, faire une première halte; sur de bons chemins, s'arrêter ensuite 10 minutes, toutes les heures. A chaque halte, faire une revision de la ferrure, du bât et de sa charge.

Si la marche doit durer de 10-12 heures il faut, en outre, intercaler deux haltes de 40 minutes, pendant lesquelles l'on décharge les bêtes de somme et relâche les sangles, et une grande halte de 1 heure pour fourrager; les bêtes de somme doivent être déchargées pendant ce temps.

Aux fortes montées, faire halte toutes les fois que le besoin s'en fait sentir¹.

Recrutement. — Il faut écarter l'idée qu'au recrutement tout homme ne présentant pas les qualités physiques ou intellectuelles pour être incorporé dans une arme quelconque est encore assez

¹ Pour toutes les autres règles de marche et en particulier pour les soins à donner aux chevaux au bivouac, cantonnement, etc., je renvoie à la brochure *Service du train*, Huber & Cie, Frauenfeld 1909, et à l'article *Marche en colonne*, R. M. S. Mai 1910.

bon pour le service des bêtes de somme. En réalité, le convoyeur doit connaître trois services :

1. Le service du soldat du train de ligne : la conduite des voitures depuis le siège, les soins à donner aux chevaux de trait, leur harnachement, paquetage, etc., pour le cas où le bataillon ne touche pas l'équipement de montagne et travaille à la plaine.

2. Le service d'ordonnance d'officier : tout ce qui concerne les chevaux de selle, leur paquetage, etc.; le service personnel de l'officier.

3. Le service du convoyeur lui-même, qui pour le chargement est très compliqué, ainsi que la conduite des bêtes de somme à la montagne, les soins à leur donner, etc.

Le convoyeur doit donc être fort, grand, intelligent !

Fort, pour pouvoir porter des poids de 50 à 100 kg. lors du chargement ou dans les passages dangereux.

Grand, pour les élever à une hauteur d'au moins 1 m. 70.

Intelligent, pour s'assimiler en 60 jours trois services difficiles et compliqués.

* * *

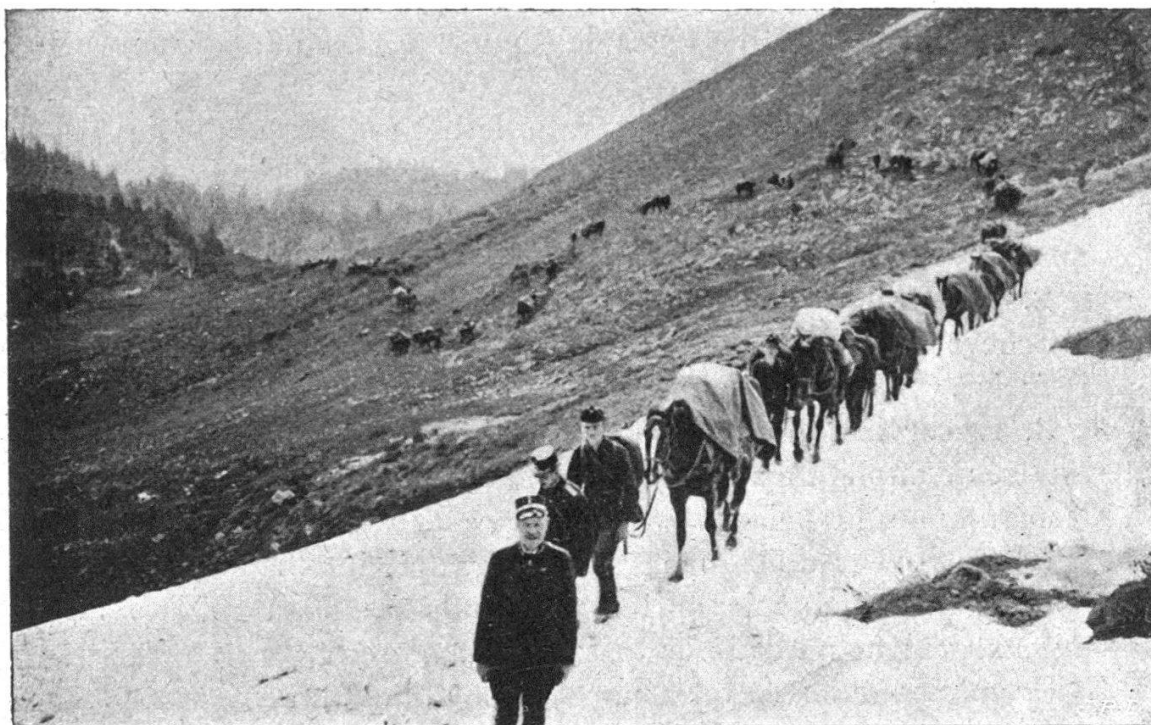
J'ai dit qu'une école de recrues de convoyeurs avait eu lieu cette année-ci à Lucerne. Pour la première fois, nos convoyeurs ont été mis en relation intime avec une école de recrues d'infanterie dont ils ont effectué tous les transports. Cibles, munitions, vivres, couvertures de bivouac, tentes, ont été transportés, ainsi que les sacs des malades, etc.

Les deux écoles se sont terminées par une marche de 8 jours avec l'itinéraire suivant : Lucerne — Sarnen — Seewen-Alp — Flühli — Hilfern-Pass — Escholzmatt — Kramegg — Schwarzenberg — Eigenthal — Lucerne.

Cette course présentait des difficultés considérables, mais grâce aux travaux effectués par l'infanterie, elle s'est terminée sans le moindre accident et a prouvé que nos convois de montagne peuvent suivre partout l'infanterie et que notre confiance doit être entière dans cette création nouvelle.

L'expérience a démontré qu'il faut organiser dans la colonne de convoyeurs un train de combat et un train des bagages et vivres. Le train de combat comprendra :

1. les chevaux à munitions.
2. les chevaux des auto-cuisines.
3. les chevaux du matériel sanitaire, à paquetage réduit.



Phot. E. Synnberg & R. v. Pfyffer, Lucerne.

FIG. 8.— Passage de la Seewenegg entre Sarnen et Flüfli. En tête, capitaine Harlemann, de l'armée suédoise.



Phot. E. Synnberg & R. v. Pfyffer, Lucerne.

FIG. 9.— Passage du Hilfern-Pass (entre Flüfli et Escholzmatt).

Les charges de ces trois catégories de chevaux sont par leur nature d'un petit volume et bien fixes ; le train de combat peut donc marcher à la même allure que l'infanterie, soit 116 à 120 pas à la minute.

Mais dès que le volume de la charge augmente, ou que le



Phot. E. Synnberg & R. v. Pfyffer, Lucerne.

FIG. 10. — Descente du Hilfern-Pass.

centre de gravité s'élève, comme c'est le cas pour les bêtes de somme pour couvertures, pour les fourrages, tentes, etc., on remarque à l'allure de 116 pas un balancement considérable, qui doit forcément blesser les chevaux. Ce balancement disparaît si l'on réduit l'allure à 90 pas à la minute ; ce sera donc la cadence du train des bagages et des vivres des bataillons de montagne. Cette cadence est applicable à la marche à la plaine. A la montagne, sur les bons chemins muletiers, il faut adopter 60 pas à la minute, et dans les très fortes montées 50 pas.

Nous tenant à ces cadences, nous sommes rentrés à Lucerne *sans un seul cheval blessé.*

SOUVAIRAN, lieut.-colonel.

